Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260401-202604035-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 1er AVRIL 2026

Convocation en date du 25 mars 2026.

Le mercredi 1er avril deux mil vingt-six, dix-huit-heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Madame Anne BOURBIGOT, Maire.

Présents : Madame Anne BOURBIGOT, Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Stéphane MOREL, Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Mathieu CHUTO, Madame Hélène LE QUINQUIS, Monsieur Frédéric NIORÉ, Madame Annie RANNOU, Madame Agnès GAREL, Monsieur Guy LE LOUPP, Monsieur Jean-Luc LE GALL, Madame Isabelle MAUDUIT, Madame Christelle ANDRÉ, Monsieur Arnaud RAVALEC, Madame Laurence BAUGÉ, Madame Stéphanie MORVAN, Monsieur Nicolas BEAUMONT, Monsieur Wilfried HOSTIOU, Monsieur Yannick QUEFFÉLEC, Monsieur Ronan DANIGO, Madame Élodie LAURENT, Monsieur Fabien GUIAVARC'H, Madame Geneviève DUGUÉ, Madame Catherine LE GOFF, Madame Stéphanie LAVAL, Monsieur Hervé HERLÉDAN.

Membre ayant donné procuration : Monsieur Steven BEGOS a donné procuration à Madame Geneviève DUGUÉ.

Madame Agnès GAREL a été nommée secrétaire de séance.

2026-04-035

ADMINISTRATION GENERALE

Désignation des membres dans les commissions

Par délibération n° 2026-04-034 en date du 1er avril 2026, le Conseil municipal a acté la création de cinq commissions municipales et a fixé à 8 le nombre de membres composant chacune d'entre elles

La désignation des membres doit s'effectuer par vote à bulletin secret. Toutefois, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de voter à main levée pour procéder à la désignation des membres des commissions en application des dispositions de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales

La composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle, un siège au minimum revenant à chaque composante du Conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260401-202604035-DE

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de :

- **Voter à main levée pour procéder à la désignation des membres des commissions municipales,**
- **Désigner les membres suivants :**

Commission Finances et Economie : Madame Anne BOURBIGOT, présidente de droit

- Madame Liesbeth VAN HORNE
- Monsieur Stéphane MOREL
- Madame Sandrine GUEIT
- Monsieur Mathieu CHUTO
- Madame Hélène LE QUINQUIS
- Madame Laurence BAUGÉ
- Monsieur Guy LE LOUPP
- Monsieur Steven BEGOS

Commission Travaux et Environnement : Madame Anne BOURBIGOT, présidente de droit

- Monsieur Stéphane MOREL
- Monsieur Guy LE LOUPP
- Monsieur Fabien GUIAVARC'H
- Monsieur Yannick QUEFFÉLEC
- Monsieur Ronan DANIGO
- Monsieur Arnaud RAVALEC
- Madame Stéphanie MORVAN
- Monsieur Hervé HERLÉDAN

Commission Port de plaisance : Madame Anne BOURBIGOT, présidente de droit

- Monsieur Stéphane MOREL
- Monsieur Wilfried HOSTIOU
- Monsieur Fabien GUIAVARC'H
- Monsieur Yannick QUEFFÉLEC
- Monsieur Jean-Luc LE GALL
- Madame Isabelle MAUDUIT
- Monsieur Arnaud RAVALEC
- Madame Catherine LE GOFF

Commission Vie associative et sportive : Madame Anne BOURBIGOT, présidente de droit

- Monsieur Mathieu CHUTO
- Madame Elodie LAURENT
- Monsieur Jean-Luc LE GALL
- Monsieur Guy LE LOUPP
- Monsieur Fabien GUIAVARC'H
- Monsieur Nicolas BEAUMONT
- Madame Laurence BAUGÉ
- Madame Geneviève DUGUÉ

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260401-202604035-DE

Commission Culture- Enfance- Jeunesse : Madame Anne BOURBIGOT, présidente de droit

- Madame Sandrine GUEIT
- Monsieur Nicolas BEAUMONT
- Madame Isabelle MAUDUIT
- Monsieur Ronan DANIGO
- Madame Annie RANNOU
- Madame Élodie LAURENT
- Madame Christelle ANDRE
- Madame Stéphanie LAVAL

Décision du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme,
Bénodet, le 2 avril 2026
Anne BOURBIGOT
Maire,

